

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU JEUDI 15 MARS 2018

Président : M. AMADUBLE Philippe

Présent : MM. ARCHIMABUD Anthony – CHASTAGNIER Jean Paul – CLEMENT Jean François – DEDIT Stéphane – GIRE Alain – MARCAUD Jean – PAPARIC Fernand – PLANTIN Jean Marc – RODRIGUES louis – SAENZ Grégoire – ZANININ Santo

* * * * *

➤ **MATCH U.13 1^{ère} DIVISION – POULE MAINTIEN : CLT METROPOLE 2 // A.S. CLT ST JACQUES 2**

Le Président informe les membres de la Commission que cette rencontre s'est déroulée le 03 Février 2018, et qu'à ce jour le District du Puy de Dôme n'a toujours pas reçu la feuille de match malgré le mail adressé en date du 27 Février 2018 au club de CCLT METROPOLE leur demandant de faire parvenir celle-ci au District. Sur internet le score est de 2 – 1 en faveur de CLT METROPOLE 2.

Sachant que chaque semaine les résultats des compétitions et des compositions des équipes sont contrôlés, il semble difficile d'homologuer le résultat de cette rencontre sans la feuille officielle.

De plus, l'Article 20 des Règlements des compétitions Jeunes stipule : « Le résultat du match étant homologué de droit le 30^{ème} jour après le déroulement de la rencontre, toute feuille non parvenue dans ce délai et sans confirmation du résultat par les 2 clubs concernés, il sera donné match perdu par pénalité à l'équipe recevant et son adversaire avec le bénéfice du match avec 3 points et un minimum de 3 buts.

Sur ce, les membres de la Commission décident de faire une stricte application du règlement en donnant match perdu à CLT METROPOLE 2 : ZERO (0) POINT – ZERO (0) BUT et en attribuant la victoire à l'A.S. CLT ST JACQUES 2 : TROIS (3) POINTS – TROIS (3) BUTS.

➤ **LIEU DE LA FINALE DU FESTIVAL FOOT U.13**

2 clubs étaient candidats à l'organisation de cette finale : A.S. CLT ST JACQUES et S.A. THIERS. Après discussion entre les membres de la Commission, celle-ci décide de retenir le club du S.A. THIERS pour cette finale.

➤ **TIRAGE DE LA 1^{ère} RENCONTRE DE LA FINALE DU FESTIVAL FOOT U.13**

A cette occasion, le District a invité les clubs finalistes à assister à ce tirage.

Après la présentation de cette journée par le Président : 5 matchs // 2 Quiz (Règles du jeu – Règle de vie) ; 2 ateliers techniques (Défi conduite – Défi jonglerie) ; Temps de jeu : 20 minutes ; Arbitrage ; Composition des équipes ; Goûter offert par le District ; Repas à la charge des clubs.

Rémi LECOUR – CTD du District du Puy de Dôme de Football procède au tirage :

- ⇒ LEMPDES SPORTS 1 // CLT FOOT 63 2
- ⇒ CHAMALIERES F.C. 1 // AULNAT SPORTIF 1
- ⇒ CLT ST JACQUES A.S. 1 // COURPIERE U.S. 1
- ⇒ COURNON D'AUVERGNE F.C. 1 // ISSOIRE U.S. 1
- ⇒ VIC/ST B/SAUX/V.C. ENT. 1 // CEBAZAT SPORTS 1
- ⇒ CLT A.S.M. 1 // GR. DE L'AUZON 1
- ⇒ CLT A.S.M. 3 // CLT METROPOLE F.C. 1
- ⇒ CLT FOOT 63 1 // RIOM F.C. 1

* * * * *

Le Président :
Philippe AMADUBLE